CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E138111** **VALABLE JUSQU'AU** **26/06/2027**

ÉDITÉ LE 27/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2010

Raison sociale : DIAZ YOANN

Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 25/01/2024

Capital : 0

LIEU-DIT LE PALEM
33760 MONTIGNAC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONTIGNAC

Siret : 522 966 522 00016

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 7163737

Assurance Responsabilité Travaux :
ENTORIA 291569

Assurance Responsabilité Civile :
ENTORIA 291569

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 05 56 42 96 57 **Fax :**

Portable : 06 67 01 65 57

Responsabilité légale :
DIAZ YOANN CHEF D'ENTREPRISE

Site Internet :

E-mail : ets.diaz@sfr.fr

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 165 000 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	2	12/06/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		12/06/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

27/08/2026 12:05

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E138111** **VALABLE JUSQU'AU** **26/06/2027**

ÉDITÉ LE **27/08/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2010
Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 25/01/2024
Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONTIGNAC

Siret : **522 966 522 00016**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 7163737
Assurance Responsabilité Travaux :
ENTORIA 291569
Assurance Responsabilité Civile :
ENTORIA 291569
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : **DIAZ YOANN**

LIEU-DIT LE PALEM
33760 MONTIGNAC

Téléphone : 05 56 42 96 57 **Fax :**
Portable : 06 67 01 65 57

Site Internet :
E-mail : ets.diaz@sfr.fr

Responsabilité légale :
DIAZ YOANN CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	12/06/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	12/06/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudière bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	12/06/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	12/06/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.